

Le très hon. M. Trudeau: En toute déférence, monsieur l'Orateur, c'est bien là ce qu'a dit le chef de l'opposition. A mon sens, il n'y a jamais eu de conditions préalables et les Américains n'ont jamais dit qu'ils supprimeraient la surtaxe si nous modifions le pacte de l'automobile de quelque façon.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le premier ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement a proposé de modifier les restrictions que contient le pacte canado-américain de l'automobile, ou si d'autre part, son gouvernement a pour politique d'insister sur le maintien de ces restrictions et garanties?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je crois que le ministre des Finances et le ministre de l'Industrie et du Commerce ont dit à plusieurs reprises à la Chambre que la question faisait l'objet de négociations, que les Américains avaient demandé à discuter du pacte de l'automobile. Nous avons dit que nous le ferions volontiers.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Étant donné que les bruits selon lesquels le gouvernement canadien aurait entamé des entretiens à ce sujet naîtraient d'un malentendu—l'abandon des garanties prévues dans l'accord sur l'automobile en tant que compensation ou concession visant une exemption de la mesure américaine imposant la surtaxe—le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si c'est exact, et si le gouvernement canadien a fait cette proposition?

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur, il n'y a jamais eu de malentendu à cet égard et je ne sais pas sur quoi se fonde l'assertion du député.

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN RELATIF À
L'AUTOMOBILE—LE PROJET DE DÉMARCHE DU
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DE L'AUTOMOBILE
AUPRÈS DU CABINET

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce, je voudrais poser une autre question au premier ministre. Je crois savoir que le directeur canadien de l'Union internationale d'Amérique des travailleurs de l'automobile a déjà envoyé un télégramme ou est sur le point de le faire, demandant une rencontre à une date proche avec des membres supérieurs du cabinet pour discuter de cette question. Le premier ministre donnera-t-il l'assurance à la Chambre qu'une telle rencontre aura lieu lorsque la demande aura été formulée?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne puis naturellement donner cette assurance sans consulter le ministre; s'il s'agit cependant d'une demande raisonnable en vue d'une réunion raisonnable, je suis sûr qu'il voudra y donner suite. Le parti libéral qualifie, depuis sa signature, l'accord sur l'automobile d'une des grandes réalisations du gouvernement libéral. Je constate avec grand plaisir que les partis qui n'étaient pas très heureux de l'accord lors de son entrée en vigueur se proclament maintenant partisans enthousiastes de sa préservation.

LES MESURES ÉCONOMIQUES AMÉRICAINES—LA
QUESTION DE L'EXPORTATION DES RESSOURCES
NATURELLES DU CANADA

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Comme de plus en plus les mesures américaines se révèlent généralement discriminatoires envers notre industrie de fabrication et comme la semaine dernière le ministre des Finances et le premier ministre ont dit redouter de nous voir placés dans la position où nous ne pourrions exporter que nos ressources naturelles, le premier ministre voudrait-il nous dire s'il est en train avec ses ministres d'élaborer une politique d'exploitation des ressources et d'exportation de produits fabriqués dont la stratégie d'ensemble viserait à nous protéger contre une pareille éventualité, c'est-à-dire, de ne pouvoir exporter que nos matières premières et non nos produits ouvrés?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai expliqué de façon très claire, dès la reprise de la session, que le gouvernement envisage, en fait, des mesures extraordinaires qui seront présentées à la Chambre et annoncées si jamais elles nous semblent nécessaires; mais dans l'état actuel des choses nous voulions surtout nous assurer que les Américains comprenaient l'effet de leurs politiques sur le Canada. J'ai aussi signalé quels choix les Américains nous offraient et que nous leur présentions des instances de toutes sortes. En effet, même au cours des deux dernières heures, je me suis entretenu avec les délégués des États-Unis à la réunion de l'OTAN, comme d'autres députés et ministres l'ont déjà fait, pour bien leur faire comprendre la situation qu'ont entraînée les mesures prises par M. Nixon.

M. MacDonald: Le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si, selon lui, l'administration des États-Unis reconnaît le bien-fondé de notre position quant au danger que représente sa politique, à l'heure actuelle, pour l'industrie de fabrication du Canada?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je peux répondre sans hésiter, étant donné les entretiens que j'ai eus, il y a quelques heures, avec plusieurs sénateurs et avec des représentants des États-Unis, que l'administration américaine comprend beaucoup mieux notre position, grâce aux instances qu'elle a reçues, ces derniers jours, de mon gouvernement.

• (2.30 p.m.)

M. l'Orateur: Le député de York-Sud a la parole. A l'ordre. Excusez-moi, monsieur, le député d'Egmont veut invoquer le Règlement.

M. MacDonald: Un rappel au Règlement, monsieur l'Orateur. Je remercie le premier ministre d'avoir répondu à une question que je n'avais pas posée. J'aimerais maintenant qu'il réponde à la question que je lui ai posée quant à l'administration américaine, qu'il faut distinguer des représentants qui se trouvent ici en ce moment.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai donné la parole au député de York-Sud.

M. MacDonald: Et le rappel au Règlement, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement. Le député prétend que le premier ministre n'a pas répondu à sa question; cela ne constitue pas un rappel au